

## Cinq actions pilotes...

- 1** Corridor biologique de la Sensée
- 2** Des mairies économes en énergie
- 3** Un programme de récupération des eaux de pluie
- 4** Le développement du co-voiturage
- 5** L'élaboration d'un projet éducatif global

L'agenda 21 de la CCSA est financé par le Conseil Régional dans le cadre du PRASA 21

RÉGION  
NORD  
PAS DE CALAIS

### Renseignements :

Mission Agenda 21 de la CCSA  
7 rue de Saint-Léger  
62128 Croisilles  
Tél : 03 21 22 87 56

Lettre éditée par la CCSA. ISSN en cours.

Responsable de la publication :  
Gérard Dué.

Comité de rédaction : Gérard Dué, Président ;  
Michel Delmotte, 1<sup>er</sup> Vice-Président ;  
Daniel Cadet, 2<sup>ème</sup> VP ; Pierre Roussez, 3<sup>ème</sup> VP.

Conception : société "inédit conseil"  
(Jacques parent et Alain Trédez).  
Mise en page : Tout Compo.  
Impression : l'Artésienne.

Cette lettre est éditée  
sur papier recyclé  
avec des encres  
végétales



## Une information pour les élus...

Dans la continuité de la visite de Loos-en-Gohelle, une information sur le développement durable et le contenu que peut avoir un Agenda 21 s'est poursuivi à la Communauté de Communes.

A l'aide d'outils pédagogique réalisés pour d'autres collectivités, la société "inédit conseil" a exploré avec les participants les champs du possible.

Il fut également question de la démarche "Agenda 21" sur le Sud-Arrageois. Dans l'immédiat débute une consultation des élus, puis des responsables associatifs, en parallèle avec un travail d'étude des points forts, des points faibles, des potentiels et des attentes du territoire.

Cette enquête donnera lieu en juin à la publication d'un document-diagnostic. Commencera alors une phase d'une année de plus large consultation pour construire de façon collective un projet de territoire répondant aux critères d'un Agenda 21.



Au final, c'est un programme d'actions touchant à tous les aspects du cadre de vie et des gestes quotidiens qui



sera adopté par le CCSA, et pris en compte par les institutions comme la Région, le Département, l'Etat ou l'Europe, qui ont elles-mêmes pris des engagements de développement durable et d'Agenda 21.

Comme le montre ce journal, beaucoup d'opérations allant en ce sens sont déjà engagées, les élus de la CCSA et des



communes n'ont pas attendu la procédure d'Agenda 21 pour faire évoluer les pratiques et concilier progrès immédiat avec respect des générations futures.

De nombreuses autres pistes sont encore à exploiter pour en arriver à un programme global.

Les habitants seront informés par l'édition d'affiches intitulées "Et si la communauté se dotait d'un agenda 21 ?" et de son livret d'explications.

## Appel à participation...

La Communauté de Communes recherche :

- > Tout document relatif à son territoire, à sa géographie, à sa population, à son histoire, à ses usages, à ses particularités...
- > Toute personne porteuse d'un projet entrant dans les critères du Développement Durable et souhaitant le partager, le faire connaître qu'elle soit ou non responsable d'association ou de structure professionnelle.
- > Toute réalisation publique ou privée pouvant s'ajouter à la liste.
- > Tout dessin ou belle photo des communes, des paysages...
- > Toute piste d'une ressource locale, matérielle ou humaine, qui vous semble peu ou pas exploitée.

**N'hésitez pas à contacter la mission "Agenda 21" de la CCSA.**





## La lettre d'informations concernant le développement durable sur le territoire...



N°01  
Février  
2006

### Edito

A force d'exploiter les ressources de notre planète et de générer des pollutions, l'Homme menace le fragile équilibre de la nature. Tous les scientifiques le reconnaissent : son empreinte excessive se traduit par la disparition d'espèces et la destruction d'écosystèmes.

Pour notre avenir et celui des générations futures, comme l'écrivent Nicolas Hulot et Hubert Reeves, il est plus que temps de changer nos comportements, de réduire nos gaspillages, de faire des économies d'eau, d'énergie, de ressources...

Il convient pour cela, à tous les niveaux, de consommer mieux, de faire des choix responsables, de devenir des éco-citoyens, en un mot d'adopter une démarche de développement durable.

Un Agenda 21 (des actions concrètes pour la planète et le XXI<sup>ème</sup> siècle) a pour vocation de mettre en place une démarche de développement durable, en agissant dans le champ économique, social et environnemental, tout en faisant participer les habitants.

C'est l'ambition de la démarche que j'ai initiée avec mes collègues et qui vous est présentée dans ce premier numéro.

Gérard Dué  
Maire de Croisilles  
Président de la CCSA

## Le comité de pilotage Agenda 21 a été installé...

Dès la première réunion, les élus sont entrés dans le vif du sujet, en adoptant le principe de cinq opérations-pilotes qui seront lancées dans les mois qui viennent (voir la liste en page 4). Le Comité de pilotage a également débattu d'un logo spécifique à l'Agenda 21 de la CCSA. Vous le découvrez en ouverture de cette lettre d'information. Il a été remanié en fonction des avis exprimés lors de la réunion du 18 janvier dernier.

La forme englobante de ce logo symbolise la volonté de travailler ensemble sur la base d'un projet collectif. L'arc en ciel représente l'action locale contre l'effet de serre et le dérèglement climatique. Un paysage rural met en exergue le lourd problème de la ressource en eau. Le village entouré d'une ceinture verte exprime l'identité géographique, tandis que les trois générations rappellent les solidarités à développer.

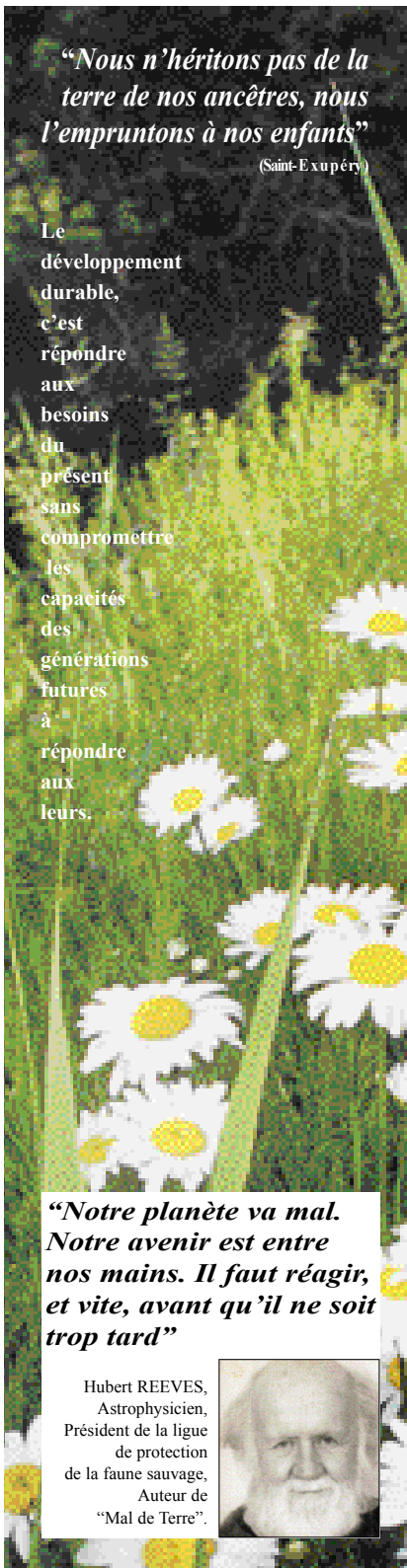
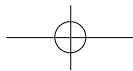


Le comité de pilotage se compose de : **Gérard Dué**, Président ; **Michel Delmotte**, 1<sup>er</sup> Vice-Président ; **Daniel Cadet**, 2<sup>ème</sup> VP ; **Pierre Roussez**, 3<sup>ème</sup> VP ; **Jacques Tricart**, Maire de Guémappes ; **René Aillot**, Conseiller d'Ecoust-Saint-Mein ; **Jean-Claude Cardon**, Maire d'Ayette ; **Jean-Michel Fournier**, Maire de Héninel ; **Jules Laude**, Maire de Bullecourt ; **Jean-Louis Lebrun**, Maire d'Ervilleillers ; **Fabrice Houbart**, Ingénieur assainissement ; **Eric Fouassier**, Agent de développement ; **Sébastien Ballesteros**, animateur culturel et sportif ; **Carole Beudin**, Animatrice petite enfance ; **Alain Trédez** et **Jacques Parent**, société "inédit conseil".

\* Les photos en gris représentent du développement non durable





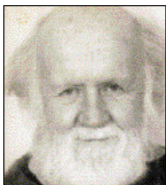


*“Nous n’héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l’empruntons à nos enfants”*  
(Saint-Exupéry)

Le développement durable, c’est répondre aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs.

**“Notre planète va mal. Notre avenir est entre nos mains. Il faut réagir, et vite, avant qu’il ne soit trop tard”**

Hubert REEVES,  
Astrophysicien,  
Président de la ligue de protection de la faune sauvage,  
Auteur de “Mal de Terre”.



## Les élus s’intéressent au dé

Un groupe d’élus et de techniciens communaux, emmenés par le Président Gérard Dué, s’est rendu à Loos-en-Gohelle pour y observer concrètement plusieurs réalisations de l’Agenda 21 de cette commune pionnière du développement durable dans la région.

Durant toute une journée, les élus se sont déplacés sur le terrain et ont écouté les explications des responsables locaux. Ils ont questionné, noté, évalué, imaginé toutes les pistes transposables dans le Sud-Arrageois.

La situation de Loos-en-Gohelle s’y prête bien : un vaste territoire de 7.000 habitants sur 1200 ha, péri-urbain, dominé à 75% de sa superficie par l’agriculture (22 agriculteurs), situé sur la craie, le limon, et connaissant de lourds problèmes d’eau, des élus attachés à disposer de documents d’urbanisme adaptés aux enjeux du développement local. Ces similitudes géographiques ont amené le groupe Sud-Arrageois à vouloir réaliser en Gohelle une belle moisson d’exemples, de réflexion, de méthode pour contourner les écueils, et éviter certaines erreurs économiques et environnementales du passé. En se penchant sur les financements des réalisations visitées, les représentants de la CCSA sont allés dans le détail des savoir-faire grâce aux informations éclairées de sept guides différents.

Dans un lotissement HLM, construit selon un cahier des charges “Haute Qualité



Accueil en Mairie...



Environnementale”, sur les sites d’écoles rénovées ou d’équipements publics s’attachant aux mêmes objectifs, ils ont étudié les économies d’énergie, la récupération des eaux pluviales, l’utilisation de la lumière naturelle, le choix des matériaux et produits naturels ou non toxiques, l’intégration des panneaux solaires, les parkings végétalisés poreux, les parcours piétons et vélos qui améliorent le cadre et la qualité de vie.

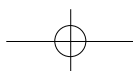
Sur les nombreux espaces verts et anciennes voies ferrées, ils ont examiné les résultats d’un ambitieux programme de boisement, et



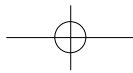
Visite du Frelon



Visite du lotissement social “Chico Mendès”, construit en HQE







# au développement durable



Visite du CPE "La Chaîne des Terrils"...

l'entretien d'une trame verte par les méthodes de la Gestion Différenciée. Des espaces naturels de qualité améliorent non seulement la biodiversité, mais aussi le cadre de vie, la sécurité et la santé des habitants, et plus généralement l'attractivité économique et foncière du territoire. Les visiteurs ont mesuré les kilomètres de haie plantés en zone agricole et les difficultés à faire avancer les pratiques respectueuses de l'environnement, ou à réussir la formation des services techniques.

Ils ont observé grandeur nature les retombées économiques importantes et positives d'un environnement restauré et attractif, au travers d'emplois d'exécution, mais aussi de nombreux emplois de haut niveau dans les éco-entreprises et les structures d'aide au développement durable. Ils ont pris au passage tous les contacts utiles avec les responsables du FREDON, du CD2E, de la Chaîne des Terrils, du CERDD... ; des organismes aptes à faciliter les démarches de ceux qui veulent réussir le progrès sans saccager les ressources naturelles, ni empêcher les générations futures d'en bénéficier.

Les élus du Sud-arrageois se sont longuement penchés sur la démocratie participative qui précède et accompagne toutes les décisions de ces réalisations. Les comités d'élaboration et de suivi doivent être bien composés, informés et animés pour jouer pleinement leur rôle : adapter les actions aux réalités du terrain et aux attentes de tous. Ce n'est pas la par-

tie la plus facile d'un Agenda 21, mais elle est au cœur de la procédure et des critères de qualité. Il s'agit bien de créer une culture commune, une prise de conscience commune, une motivation largement partagée afin que tout le monde se sente gagnant et retrouve le plaisir de l'action collective, de l'intérêt général. Le Développement Durable est aussi une réconciliation entre le citoyen et la chose publique.



Rencontre avec Christian Traisnel, Directeur du CD2E

Autant que par les réalisations elles-mêmes, la délégation communautaire a été frappée par l'esprit d'équipe et l'ardeur qui anime les responsables loossois et chaque meneur de projet : la cohérence et la globalité ne sont vraiment atteintes que lorsqu'elles se manifestent dans l'esprit de chacun des acteurs. On sent alors que rien ne peut plus les empêcher d'avancer, que tous les choix deviennent plus faciles, et les réalisations de plus en plus exemplaires. Il ne fait aucun doute que cette visite, au-delà de sa grande richesse informative, contribue au démarrage de l'Agenda 21 de la CCSA dans un climat de confiance et de détermination.

Tous nos remerciements pour leur accueil, leur écoute et leurs explications :



## On ne part pas de rien...

> Croisilles élabore et aménage sa trame verte et bleue



> Hénin/Cojeul réduit la dépense d'éclairage du terrain de foot.

> Plusieurs agriculteurs retraités boisent.

> Beaucoup de particuliers récupèrent l'eau de pluie.

> La CCSA soutient les projets éoliens.

> Les services assainissement, petite enfance et loisirs des jeunes, sont accessibles à tous.

> La gestion conservatoire de l'ancienne voie ferrée préserve le milieu naturel.

> Cinq communes s'engagent dans la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) avec le soutien communautaire.

> La CCSA fait la promotion du co-voiturage que des habitants de Mory pratiquent déjà depuis des années.



> Certains agriculteurs ont commencé à limiter strictement leurs intrants de synthèse.

